

Pourquoi pas un terrain synthétique ?

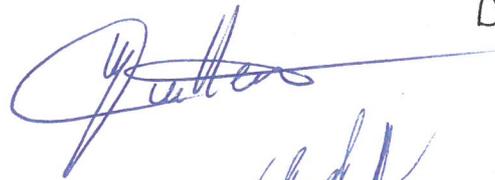
La pelouse artificielle, aussi appelée « pelouse synthétique » ou encore « gazon artificiel », est une surface imitant la pelouse naturelle. Ce faux gazon est imité à partir de plastiques produits par synthèse chimique de manière à imiter certains de ses caractéristiques et ses aspects. Deux avantages sont avancés par les fabricants : la possibilité d'un usage intensif, quelle que soit la météo, et un moindre besoin d'arrosage

En théorie, les terrains artificiels (engazonnés ou non) peuvent être utilisés ou ont été testés pour de très nombreux sports, dont athlétisme, tir à l'arc, badminton, baseball, hockey sur gazon, football, football américain, rugby, golf, jeux de boule, tennis, pratique du tir, bowling sur gazon, volleyball, golf, mini-golf,...

Actuellement le canton du Jura ne dispose d'aucun terrain de ce genre, alors que ces terrains synthétiques deviennent courants dans presque tous les cantons. Cette lacune devrait être comblée et la haute-sorne mériterait d'avoir un projet d'intérêt cantonal.

Dès lors nous prions le conseil communal d'étudier la faisabilité du projet et de son emplacement ainsi que d'un premier devis et coût de fonctionnement.

Pour le groupe UDC
Frédéric Juillerat



D. Morend



Bassecourt le, 16 mai 2017